

Conseil communal
Séance du 3 décembre 2018 à 19h45 (Salle des Mariages) Ordre du jour

L'installation du Conseil communal se déroulera en séance publique **le lundi 3 décembre 2018 à 19 heures 45'** à l'Hôtel de Ville (Salle des Mariages) avec l'ordre du jour suivant :

1. Communication relative à la validation des élections
2. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités
3. Prestation de serment
4. Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du CDLD
5. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés
6. Prestation de serment des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés
7. Vote du pacte de majorité
8. Prestation de serment des membres du Collège communal
9. Désignation des conseillers de l'action sociale
10. Désignation des conseillers de police
11. Approbation du procès-verbal de la séance précédente